

**BILAN ANNUEL
DES ACCIDENTS
CORPORELS EN
LOIRE-ATLANTIQUE**

2021



Sommaire

DÉFINITIONS	p. 3
INTRODUCTION	p. 4
BILAN GLOBAL DE L'ANNÉE 2021 EN LOIRE-ATLANTIQUE	p. 4
BILAN DÉTAILLÉ DE L'ANNÉE 2021 EN LOIRE-ATLANTIQUE	p. 5
1 - L'évolution des principaux indicateurs depuis 2000	p. 5
2 - Les accidents	p. 6
• Selon le lieu	
• Dans le temps	
3 - Les victimes	p. 12
• Répartition par catégorie de véhicule	
• Répartition par classe d'âge	
• Répartition par sexe	
• Utilisation des équipements de sécurité	
4 - Les conducteurs	p. 18
• Répartition par âge des conducteurs impliqués dans les accidents mortels	
• Répartition par sexe des conducteurs impliqués dans les accidents mortels	
• Les conducteurs présumés responsables	
5 - Le facteur alcool	p. 21
• Répartition des accidents mortels par cause	
• Le facteur alcool	
ANNEXE	p. 23
Chronologies des principales dates de mise en œuvre de la SR Nombre de tués en France depuis 1972	



Définitions

Un **Accident corporel** de la circulation routière :

- provoque la mort ou la blessure d'une ou plusieurs personnes,
- survient sur une voie ouverte à la circulation publique,
- implique au moins un véhicule roulant ou se déplaçant.

Sont donc exclus les actes volontaires (homicides volontaires, suicides...) et les catastrophes naturelles.

Sont également exclus tous les accidents matériels ainsi que les accidents corporels qui n'impliquent pas de véhicules en circulation.

Victimes : personnes impliquées décédées ou ayant fait l'objet de soins médicaux.

Indemnes : personnes impliquées non victimes.

Tués : victimes décédées sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident (normalisation européenne depuis le 1^{er} janvier 2005).

Blessés hospitalisés : victimes admises comme patients dans un hôpital plus de 24 heures.

Blessés non hospitalisés : victimes ayant fait l'objet de soins médicaux, non hospitalisés ou admises comme patients à l'hôpital moins de 24 heures.

Victimes graves : somme des tués et des blessés hospitalisés

Cyclomoteur : véhicule à 2 ou 3 roues équipé d'un moteur de moins de 50 cm³ et dont la vitesse maximale ne dépasse pas 45 km/h par le constructeur. Ce terme regroupe donc, notamment, les scooters et les 2 roues-motorisés de type «mobylettes».

Motocyclette : véhicule à 2 roues équipé d'un moteur dont la puissance n'excède pas 73,6 KW soit 100 chevaux.

Motocyclette légère : motocyclette qui n'excède pas 125 cm³ et dont la puissance n'excède pas 11 KW et 15 chevaux.

EDPM : Engin de Déplacement Personnel Motorisé.

Introduction

Cette année 2021 est marquée par la sortie de la crise sanitaire et de ses périodes de confinement, ce qui se traduit en matière de circulation et d'accidentalité par une augmentation du nombre d'accidents et de blessés, mais une stagnation du nombre de tués.

Le bilan annuel des accidents corporels en Loire-Atlantique a pour but de faire connaître l'évolution de l'accidentalité et ses caractéristiques.

Les données d'accidentalité sont fournies par les forces de l'ordre chargées de renseigner les fiches BAAC (Bulletin d'Analyse des Accidents Corporels) à la suite de tout accident corporel où ces services sont intervenus. Ces données sont ensuite transmises à l'observatoire départemental de la sécurité routière où elles font l'objet de plusieurs analyses : bilan hebdomadaire des accidents mortels, suivi mensuel de l'accidentalité et bilan annuel.

Bilan global de l'année 2021 en Loire-Atlantique

Résumé : L'année 2021 en Loire-Atlantique s'est achevée avec le même nombre de tués (56 tués) par comparaison à l'année précédente, et une hausse de 18 % du nombre d'accidents corporels.

C'est la première année où le nombre de tués parmi les usagers vulnérables (piétons, cyclistes, cyclomotoriste et motards) est majoritaire (55 %) avec 31 tués.

Le cumul des tués sur le cycle 2010-2021 s'élève à 806 personnes.

	Moyenne annuelle 2015/2019	2020	2021	Variations 2021/2020					
				Sur la Loire-Atlantique		Sur la Région Pays de la Loire		Sur la France entière	
Accidents corporels	675	440	521	↑	+18,41 %	↑	+27,13 %	↑	+ 18 %
Tués	68	56	56	-	0,00 %	↓	- 12,5 %	↑	+ 16 %
Blessés	834	504	620	↑	+23,02 %	↑	- 28,47%	↑	+ 20 %

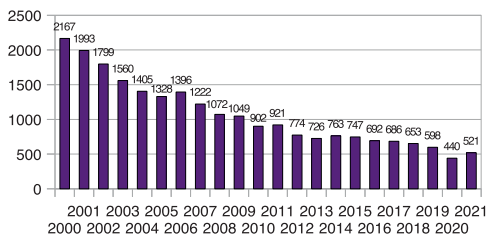
Le département de la Loire-Atlantique enregistre une hausse de 18,4 % du nombre d'accidents corporels et de 23 % du nombre de blessés pour l'année 2021 par rapport à 2020. Le nombre de tués, majoritairement originaires de la Loire-Atlantique (37 ressortissants sur 56), représente encore 66 % des victimes (contre 75 % en 2020 et 77,5 % en 2019).

Les chiffres nationaux sont en hausse.

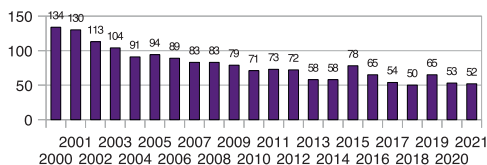
Bilan détaillé de l'année 2021 en Loire-Atlantique

1 — L'évolution des principaux indicateurs depuis 2000

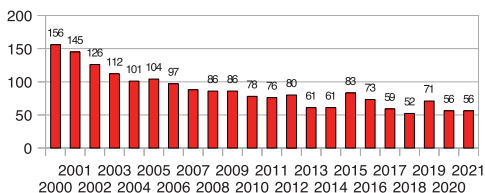
Évolution du nombre d'accidents corporels entre 2000 et 2020



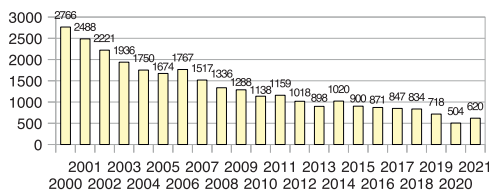
Évolution du nombre d'accidents mortels entre 2000 et 2020



Évolution du nombre de tués entre 2000 et 2020



Évolution du nombre de blessés entre 2000 et 2020



On différencie le nombre d'accidents mortels du nombre de tués, un accident mortel pouvant engendrer plusieurs tués.

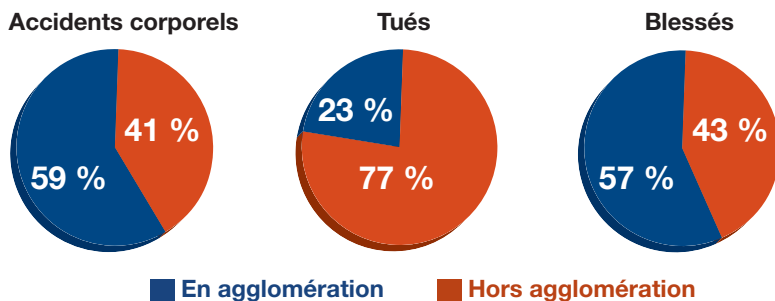
En 21 ans, entre 2000 et 2021 :

- Le nombre d'accidents corporels est passé de 2 167 à **521**, soit **une baisse de 76 %**.
- Le nombre d'accidents mortels est passé de 134 à **52**, soit **une baisse de 64 %**.
- Le nombre de tués est passé de 156 à **56**, soit **une baisse de 64 %**.
- Le nombre de blessés est passé de 2 766 à **620**, soit **une baisse de 77,6 %**. Le seuil des moins de 2 000 blessés a été franchi en 2003, celui des 1 000 blessés en 2013. Ce chiffre connaît une relative stabilité depuis 2012.

2 ■ Les accidents

■ Les accidents selon le lieu

En et hors agglomération

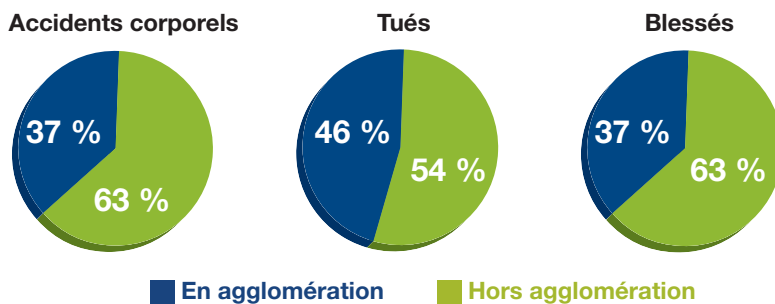


La répartition globale de l'accidentalité corporelle démontre que 59 % des accidents ont lieu en agglomération ainsi que 57 % des blessés.

Si une baisse régulière du pourcentage de tués en agglomération a été constatée jusqu'en 2015 (25 % en 2013, 21 % en 2014 et 20 % en 2015), depuis 2016 ce pourcentage ne fait qu'augmenter. Il est passé de 27 % de tués en agglomération en 2017 à 37 % en 2019. On constate cependant une augmentation de 27 % pour les tués par rapport à 2019.

En et hors intersection

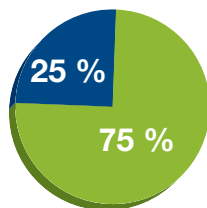
■ En agglomération



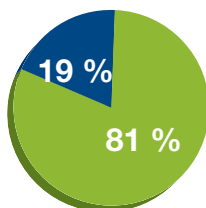
En agglomération, les pourcentages d'accidents corporels et de blessés hors intersection restent stables. Par contre on constate une baisse pour les tués.

Hors agglomération

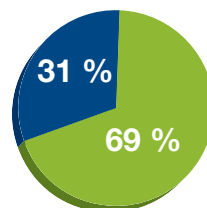
Accidents corporels



Tués



Blessés



■ En intersection ■ Hors intersection

Hors agglomération, **en intersection**, le pourcentage de blessés est en hausse par rapport à 2019, et on observe une légère baisse pour les accidents et les tués.

Par catégorie de routes

	Autoroutes			RN			RD			Voies communales			Autres ¹		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Nombre d'accidents corporels	9	15	6	28	34	28	164	160	193	411	227	282	15	4	12
Nombre d'accidents mortels	5	0	0	3	9	5	30	31	32	27	13	14	0	0	1

(1) Parking

Globalement le nombre d'accidents mortels est stable en 2021 par rapport à 2020 sur l'ensemble des voies.

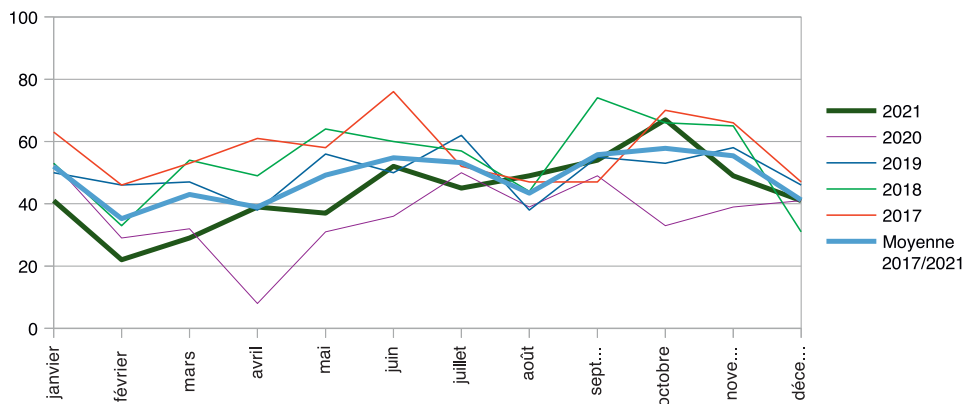
Les accidents mortels restent fortement majoritaires sur les réseaux départementaux et communaux (32 et 14) soit 82 %. Ramené aux nombres de kilomètre par domaine routier, cela représente 0,73 accidents corporels par 100km de RD, et 2,17 accidents corporels par 100 km de RN. (base de calcul 4 359 km RD et 230 RN)

La baisse du nombre d'accidents corporels en 2021 sur les réseaux autoroutiers et les voies nationales est compensée par une hausse sur les réseaux départementaux et communaux.

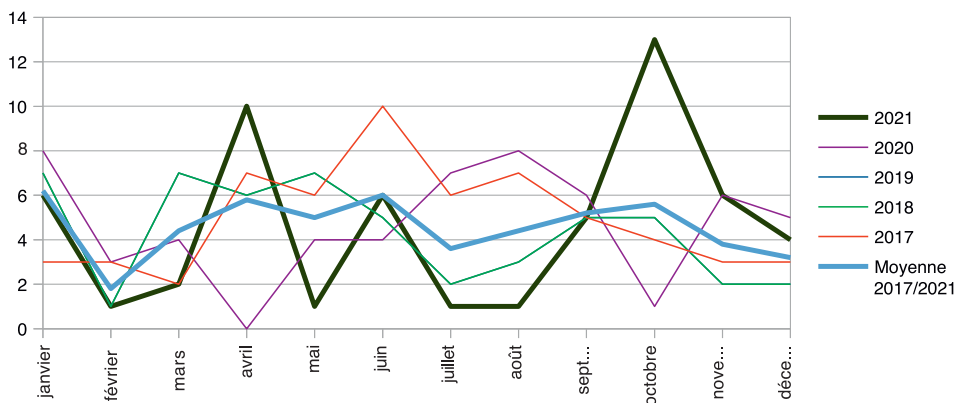
Les accidents dans le temps

Analyse mensuelle

Accidents corporels

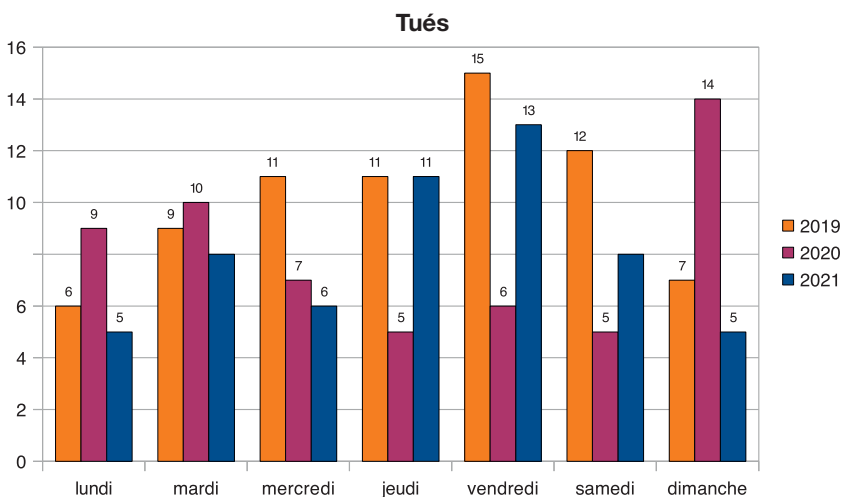
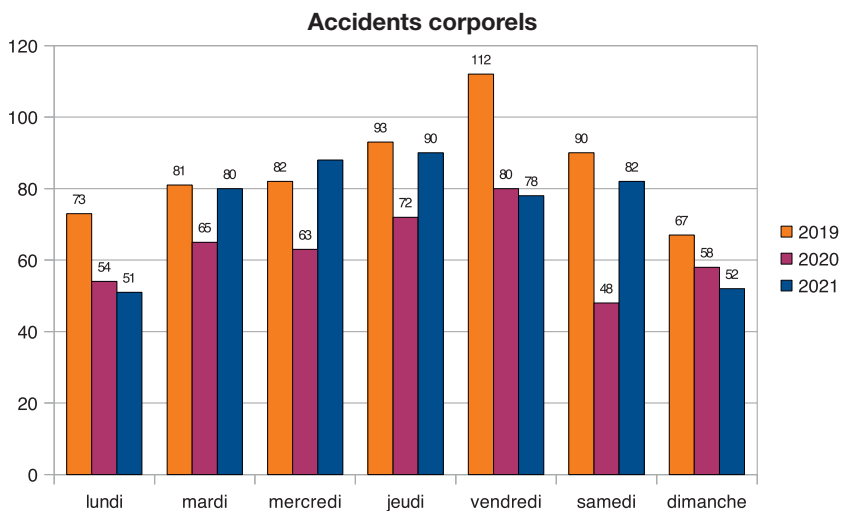


Tués



La répartition de la moyenne mensuelle des tués, très irrégulière, ne permet pas de tirer des conclusions particulières sur le département. Le pic des accidents corporels, ainsi que celui des tués en 2021 a été atteint en octobre.

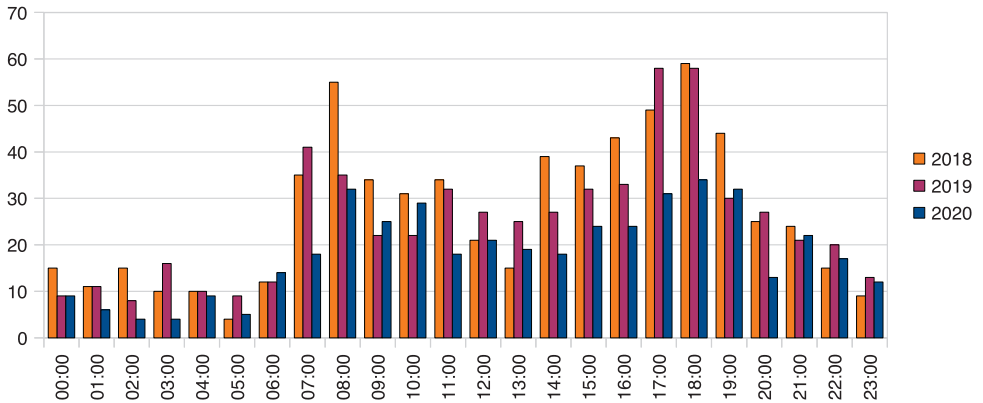
Analyse selon le jour de la semaine



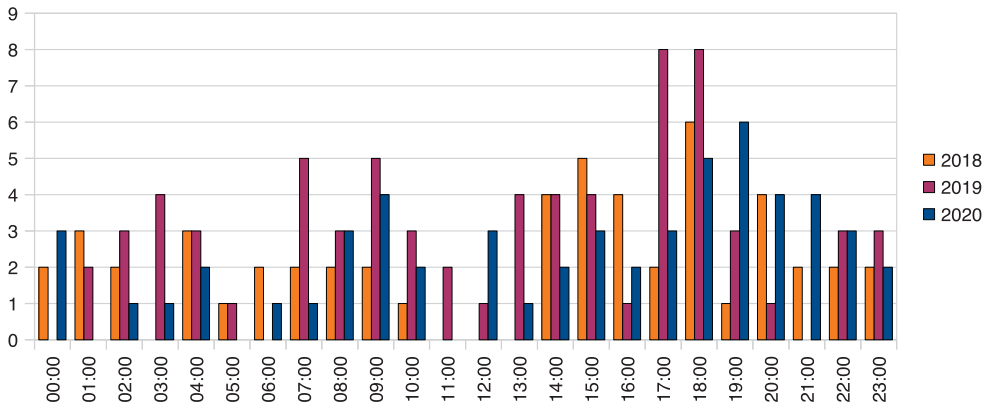
Sur l'année 2021, 57 % des accidents corporels se concentrent du jeudi au samedi. Pour les tués, le pic est le vendredi pour l'année 2021.

Analyse selon l'heure de la journée

Accidents corporels



Tués

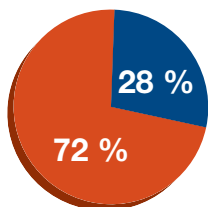


La répartition horaire des accidents corporels et des tués est plus significative sur la tranche horaire 17h-19h, correspondant en grande partie aux trajets travail-domicile.

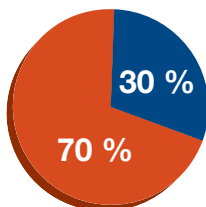
Répartition jour-nuit

Les horaires du jour-nuit sont : 8h-20h / 20h-8h

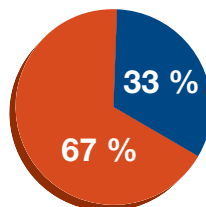
Accidents corporels
2021



Accidents corporels
2010



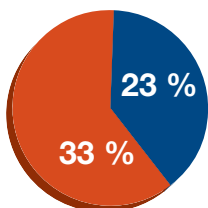
Accidents corporels
2019



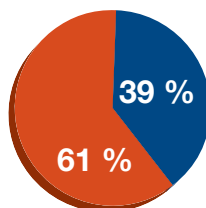
■ Nuit ■ Jour

Le nombre d'accidents corporels de jour augmente légèrement en 2021 par rapport à 2019.

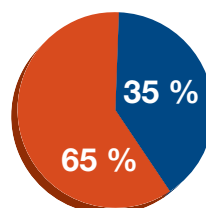
Tués 2021



Tués 2020



Tués 2019



■ Nuit ■ Jour

Le pourcentage de tués la nuit, augmente légèrement depuis 2019.

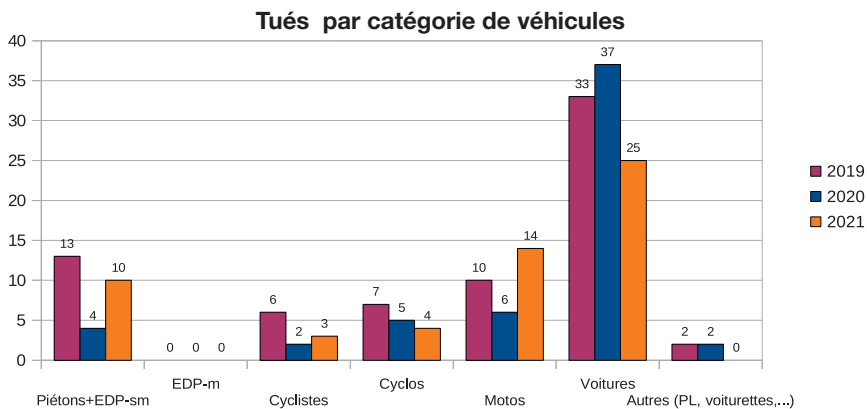


3 ■ Les victimes

■ Répartition par catégorie de véhicules

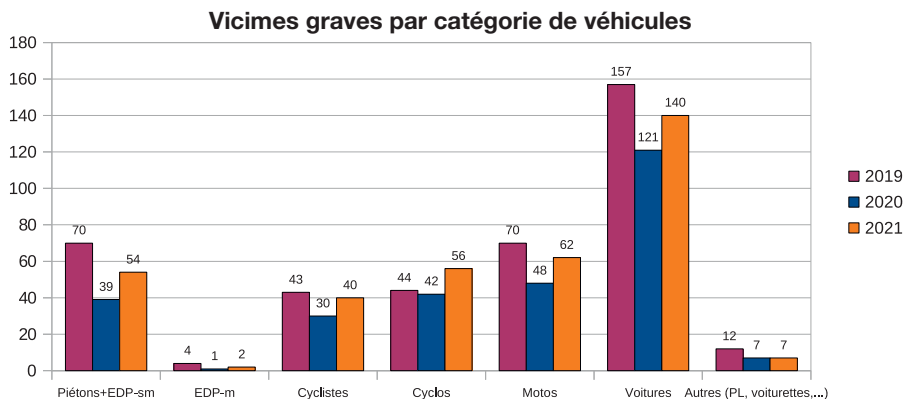
Répartition globale

■ Accidents mortels



Le nombre de tués pour les catégories d'usagers vulnérables (piétons, cyclistes et cyclomoteuristes) a baissé par rapport à 2019. Les usagers vulnérables, hors motocycliste, représentent cependant en 2021 plus de 30 % des tués.

■ Victimes graves



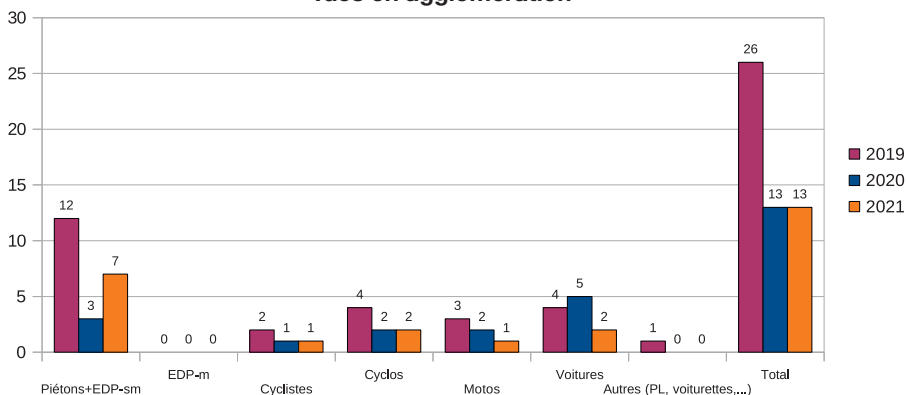
La répartition du nombre de victimes graves (piétons, engins de déplacement personnel motorisé ou non (EDP-M) et motos) est en baisse en 2021 par rapport à 2019, ainsi que le nombre de victimes graves. Seul le nombre de victimes en cyclomoteur est en augmentation de 27 % par rapport à 2019.



Répartition en agglomération

Accidents mortels

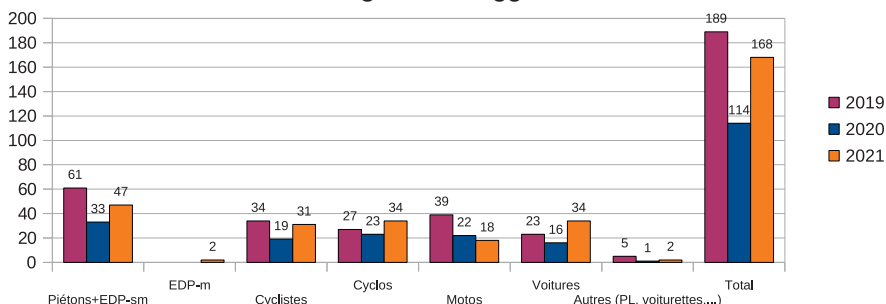
Tués en agglomération



Le nombre de tués parmi les catégories d'usagers vulnérables (piétons, cyclistes et cyclomotoristes) a baissé par rapport à 2018 et 2019, mais représente encore, en 2020, 20 % des tués.

Victimes graves

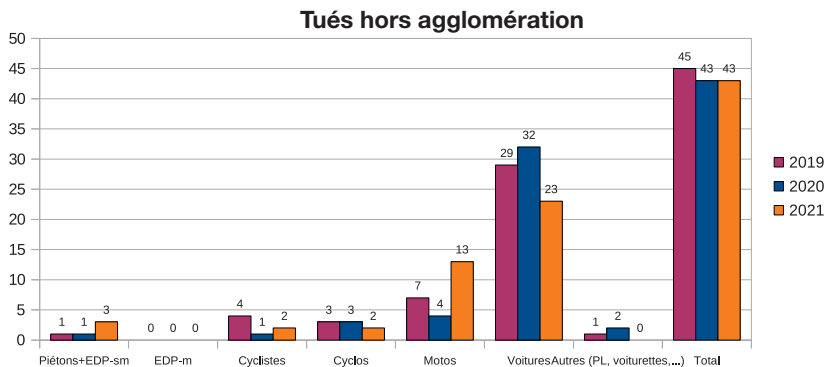
Victimes graves en agglomération



Le nombre de victimes graves enregistre une baisse significative sur toutes les catégories de véhicules ainsi que les piétons.

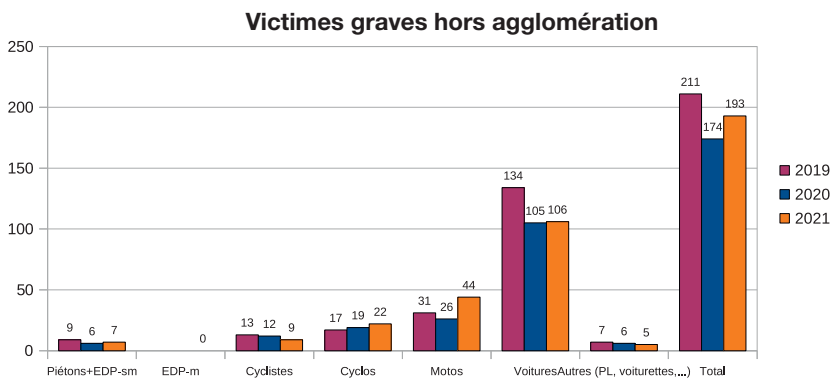
Répartition hors agglomération

Accidents mortels



En 2021, 53 % des tués étaient automobilistes.

Victimes graves



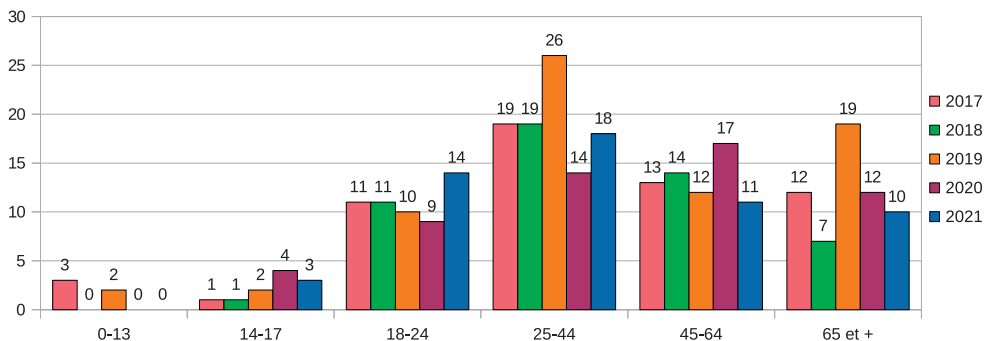
Le nombre de victimes graves parmi les usagers vulnérables, reste globalement identique, hors agglomération. 55 % des victimes graves en 2021 étaient automobilistes.



■ Répartition par classe d'âge

■ Accidents mortels

Tués par classe d'âge

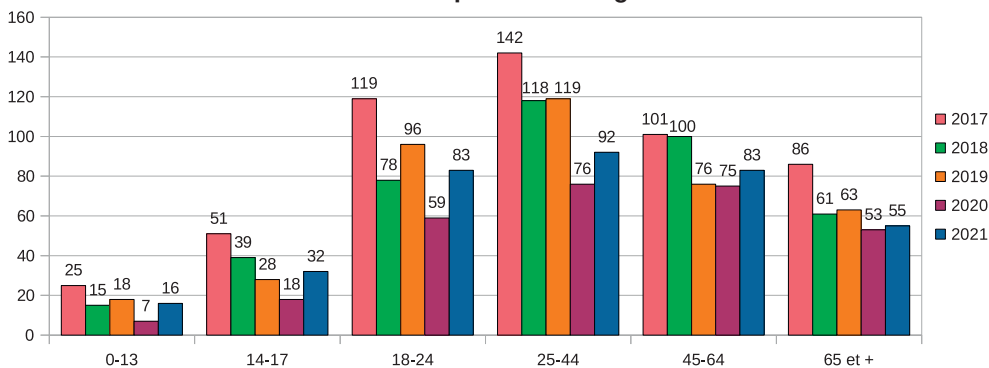


En 2021, on observe quelques évolutions pour la répartition par classe d'âge :

- Le nombre de tués de la classe d'âge 18-24 ans est en augmentation de 40 % par rapport à 20219.
- Le nombre de tués de la classe d'âge 25-44 ans est en baisse de 30 % par rapport à 2019.
- Le cumul de ces 2 dernières tranches d'âge représente 57 % des tués en 2021 (contre 50% en 2019).
- Le nombre de tués de classe d'âge 45-64 ans reste stable par rapport à 2019, il représente 20 % contre 17 %.

■ Victimes graves

Victimes par classe d'âge



En 2021, on observe une baisse des victimes graves dans toutes les classes d'âge par rapport à 2019, sauf pour les 14-17 ans (+ 14%) et les 45-64 ans (+ 9%).

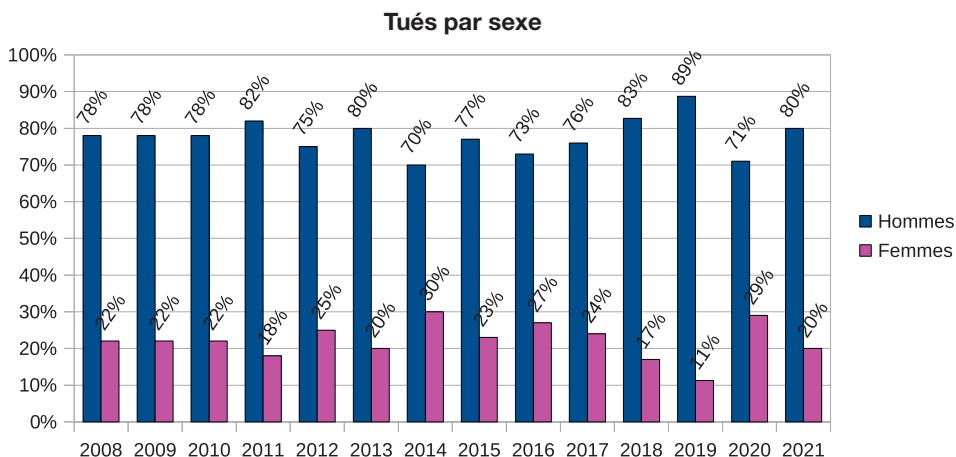
Pourcentage de population en Loire-Atlantique (INSEE au 1^{er} janvier 2019) : 1 425 592 habitants

	0-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et +
Population	18,81 %	6,63 %	5,90 %	25,44 %	24,90 %	18,31 %
Homme (692 160)	19,87 %	7,00 %	6,11 %	26,06 %	25,08 %	15,88 %
Femme (733 432)	17,81 %	6,28 %	5,70 %	24,86 %	24,73 %	20,61 %

50 % de la population en Loire-Atlantique a entre 25 et 64 ans. Les 15-24 ans représentent 12,5 % de la population et sont répartis en 13 % d'hommes et 12 % de femmes.

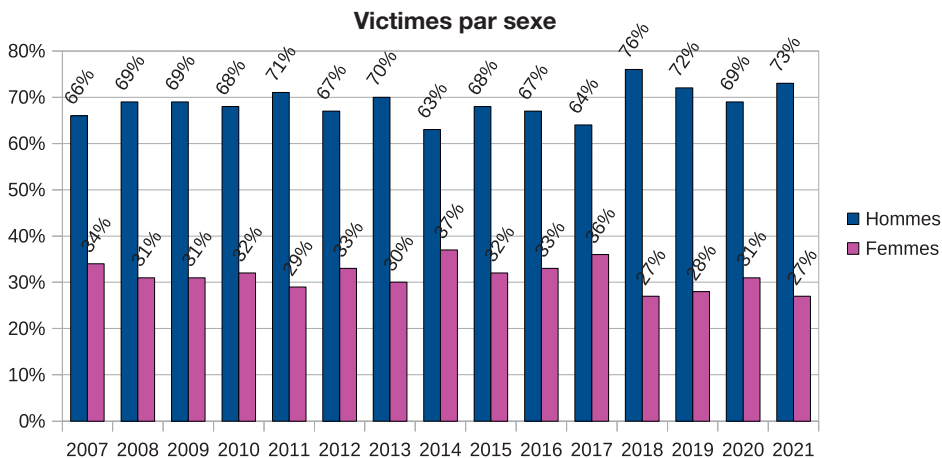
■ Répartition accidentalité par sexe

■ Accidents mortels



La part des femmes tuées sur la route en 2021 est en hausse par rapport à 2019, mais reste très minoritaire par rapport aux hommes.

— Victimes graves



La part des femmes dans les victimes graves de la route est en baisse et représente environ un quart des victimes en 2021 (un tiers des victimes sur la période 2007/2017).

— Utilisation des équipements de sécurité

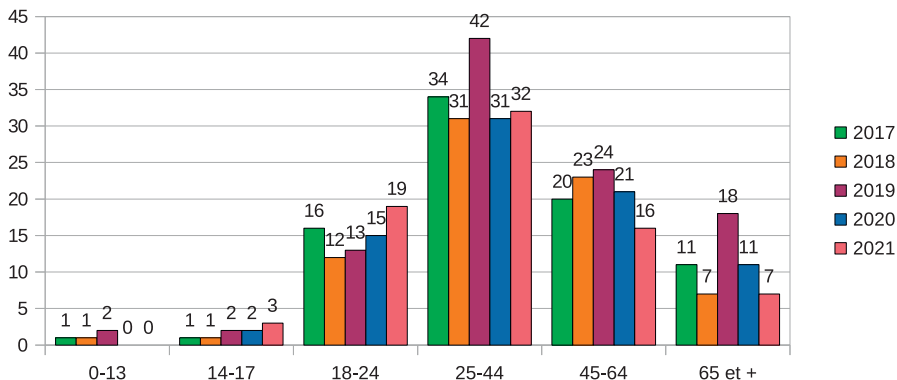
Sur les 46 tués « usagers de véhicules » en 2021, sont dénombrés :

- 3 cyclistes : 2 porteurs du casque et 1 non porteur du casque (3 hommes)
- 4 cyclomotoristes porteurs du casque (4 hommes).
- 14 motocyclistes porteurs du casque (12 hommes et 2 femmes).
- 25 usagers de voitures (21 hommes et 4 femmes) dont 17 porteurs de la ceinture de sécurité (14 hommes et 3 femmes), 1 non porteur (1 femme) et 7 non déterminables (7 hommes).

En conclusion, les défauts d'utilisation d'équipements de sécurité concernent 9 usagers soit 20 % des victimes.

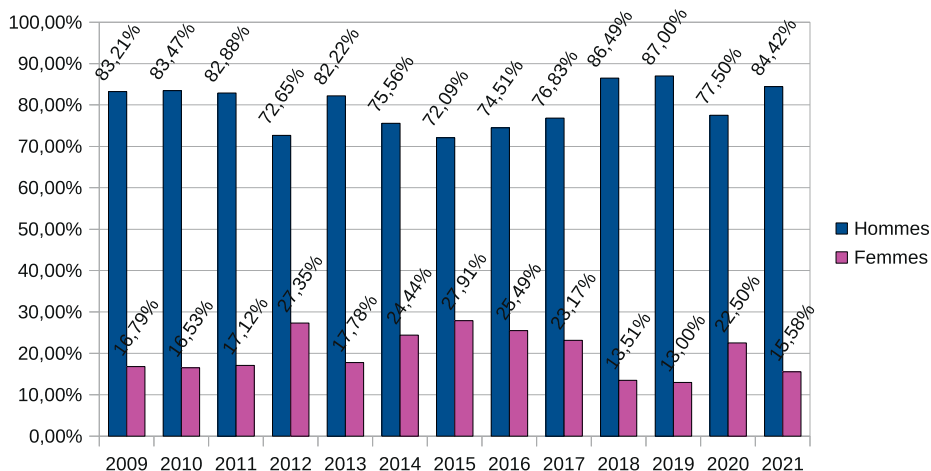
4 ■ Les conducteurs

■ Répartition par âge des conducteurs impliqués dans les accidents mortels



Le nombre de conducteurs impliqués dans les accidents mortels est en hausse en 2021 par rapport à 2019 pour les tranches d'âge 18-24 ans, en baisse pour les 25-44 ans, 45-64 ans et les + de 65 ans.

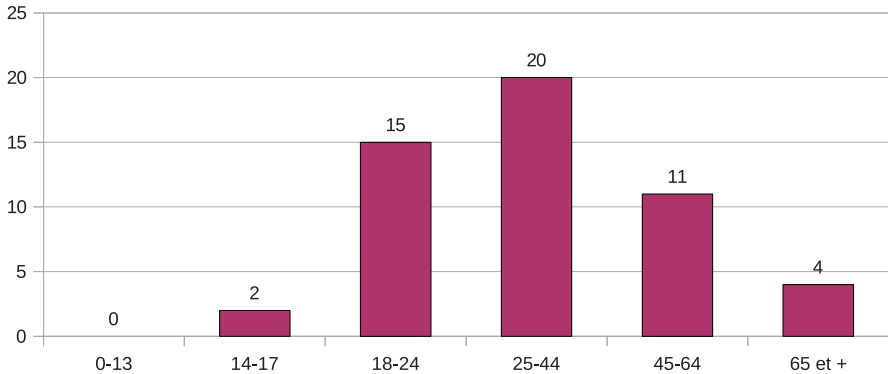
■ Répartition par sexe des conducteurs impliqués dans les accidents mortels



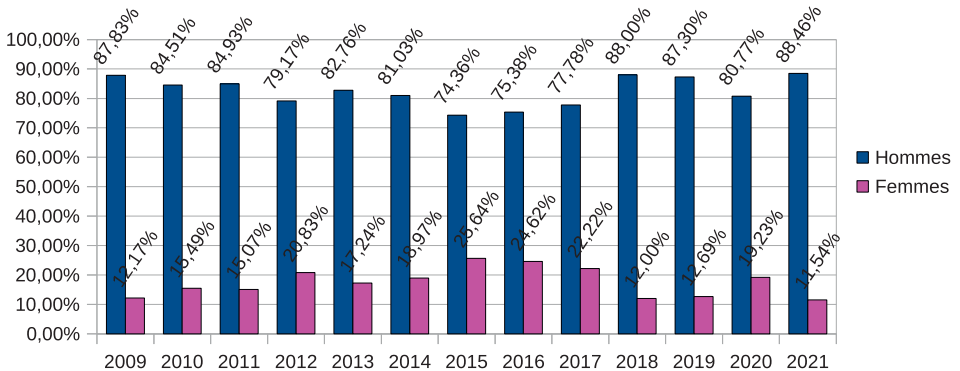
Le pourcentage de femmes impliquées dans les accidents mortels est en très légère hausse pour 2021 avec 16 % contre 13 % en 2019.

■ Les conducteurs présumés responsables dans les accidents mortels

52 accidents mortels : 52 conducteurs responsables



En 2021, sur les 32 conducteurs de la tranche « 25-44 ans » impliqués dans les accidents mortels, 20 sont les auteurs présumés responsables. 38,5 % des 52 accidents mortels ont été causés par un conducteur de la tranche d'âge 25-44 ans.



Le pourcentage des conducteurs de sexe masculin présumés responsables dans les accidents mortels représentait 88,5 % en 2021, soit 46 accidents mortels sur 52.

■ Les conducteurs impliqués et présumés responsables dans les accidents mortels par type de véhicules

	Nombre de conducteurs impliqués dans les accidents mortels			Nombre de conducteurs présumés responsables dans les accidents mortels		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Vélos	6	2	3	2	0	2
Cyclos	7	5	6	3	4	4
Motos	10	6	14	8	4	10
VL	64	59	49	44	40	35
Autres	13	8	5	6	4	2
TOTAL	100	80	77	63	52	53

Sur les 77 conducteurs impliqués dans les accidents mortels, 53 conducteurs (69 %) sont présumés responsables de leur accident.

Sur les 52 accidents mortels, 35 conducteurs de VL (67 %) sont présumés responsables.

On dénombre sur les 47 hommes et 6 femmes, parmi les accidents mortels, que :

- 10 personnes (19 %) avaient un permis récent datant de moins de trois ans, 1 personne était en apprentissage de la conduite auto-école (2%), 5 personnes (10%) avaient un défaut de permis (annulé ou suspendu) et 5 personnes (10%) n'avaient pas de permis (3 cyclos et 2 vélos) ;
- 6 conducteurs présumés responsables (12 %) effectuaient un trajet domicile-travail et 8 conducteurs présumés responsables (15%) effectuaient un déplacement professionnel.

Parmi les 14 motocyclistes impliqués dans les accidents mortels, 1 était en apprentissage auto-école, 4 avaient un permis de moins de trois ans et 9 avaient entre trois et trente-six ans de permis. On dénombre 10 motards (19%) responsables, dont 8 conducteurs de motos d'une cylindrée >125 cm³ et 2 conducteurs de moto >50<=125.

5 ■ Les causes d'accidents

■ Répartition des accidents mortels par causes

	Nombre total d'accidents mortels	Alcool		Priorité, contresens, dépassement	Vitesse	Autres causes ou cause indéterminée
		1 ^{ère} cause	2 ^e cause			
2016	65	19	3	16	16	14
2017	54	15	/	9	13	17
2018	50	9	1	9	9	23
2019	65	4	1	9	15	37
2020	53	11	0	11	8	23
2021	52	8	1	11	12	21

En 2021 la cause principale d'accident mortel est la catégorie « autres causes ou cause indéterminée » (21 cas soit 40 %). Les « distracteurs au volant » (téléphones portables – réglages GPS...) sont pressentis être à l'origine d'une grande partie des accidents classés « cause indéterminée », souvent caractérisés par des dépôts à gauche engendrant une collision frontale.

Viennent ensuite :

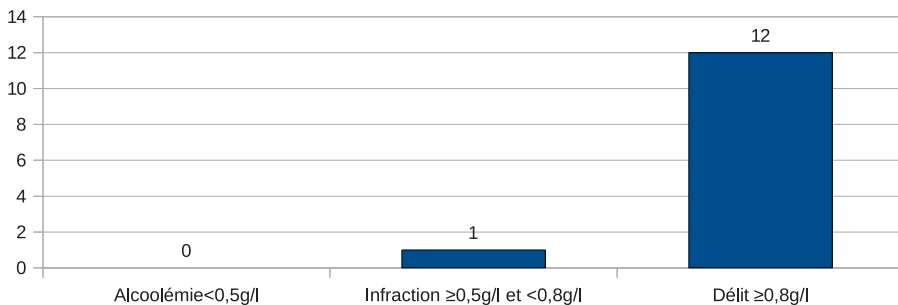
- **la vitesse** (12 cas soit 23 %), qui prend en compte essentiellement les pertes de contrôles ;
- **la priorité** (11 cas soit 21 %), qui inclut essentiellement le non-respect de la priorité aux intersections mais aussi les collisions frontales lors de dépassement ... ;
- **l'alcool** (8 cas soit 15 % des accidents).

■ Le facteur alcool

Type d'accidents	Nombre d'accidents			Nombre d'accidents impliquant au moins un conducteur avec une alcoolémie supérieure à 0,5 g/l			Pourcentage d'accidents impliquant au moins un conducteur avec une alcoolémie supérieure à 0,5 g/l		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Corporels	598	440	521	79	64	55	13,20 %	14,54 %	10,56 %
Dont mortels	65	53	52	15	16	10	23,00 %	30,19 %	19,23 %

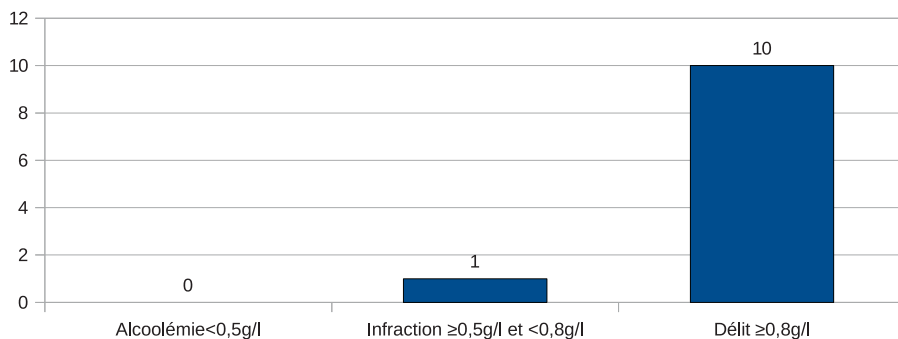
Pour la totalité des accidents, le pourcentage d'accidents impliquant au moins un conducteur avec une alcoolémie supérieure à 0,5 g/l, représente plus de 19 % des accidents mortels et est en baisse par rapport à 2019.

■ Accidents mortels avec alcool



Le nombre d'accidents mortels avec alcool est en baisse et s'élève à 13 en 2021 contre 21 en 2019, 18 en 2018, 17 en 2017.

Nombre de conducteurs présumés responsables dans les accidents mortels avec alcool

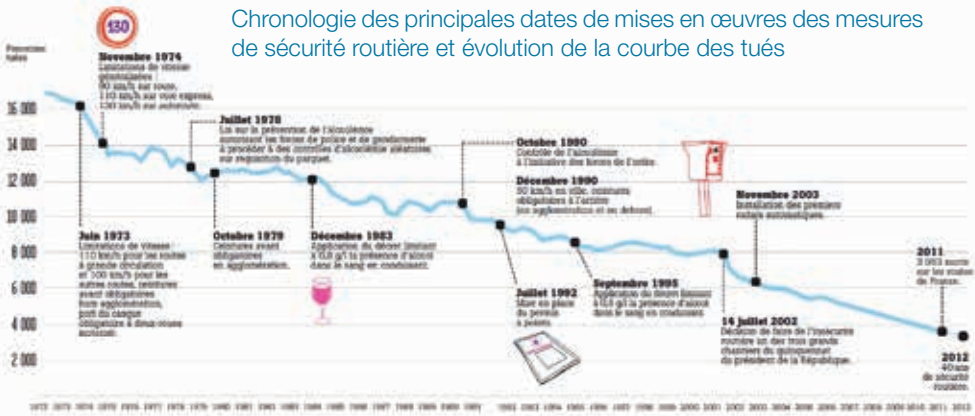


11 conducteurs présumés responsables dont 1 cyclo et 1 Véhicule utilitaire.

Sur les 13 accidents mortels avec alcool (10 en infraction ou délit soit 67 %), 13 conducteurs hommes sont présumés responsables de l'accident.

Annexe

Chronologie des principales dates de mises en œuvres des mesures de sécurité routière et évolution de la courbe des tués



Source : Securite-routiere.gouv.fr

Tués en France

Rappel du nombre de tués en France :

- 1972** : 16 545 tués à 6 jours (environ 15 000 000 de véhicules)
- 1987** : 9 855 tués à 6 jours
- 1991** : < 10 000 tués à 6 jours
- 2006** : < 5 000 tués à 6 jours
- 2012** : 3 653 tués à 30 jours
- 2013** : 3 268 tués à 30 jours
- 2014** : 3 384 tués à 30 jours

- 2015** : 3 461 tués à 30 jours
- 2016** : 3 469 tués à 30 jours (38 652 000 de véhicules)
- 2017** : 3 684 tués à 30 jours
- 2018** : 3 489 tués à 30 jours
- 2019** : 3 498 tués à 30 jours
- 2020** : 2 550 tués à 30 jours
- 2021** : 3 219 tués à 30 jours

En 2021, 19 800 tués sur les routes en Europe.

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

**Direction départementale des territoires
et de la Mer de Loire-Atlantique**

10, boulevard Gaston Serpette - BP 53606 - 44036 - NANTES Cedex1
Téléphone : 02 40 67 26 31
Mél : ddtm-str-st@loire-atlantique.gouv.fr